



LA FEUILLE DES HERBETTES

Journal de la commune de Sullens

Décembre 2019

Message de la Municipalité

2019 : voici une année très chargée qui s'achève !

La construction du petit locatif communal dans le quartier de la Lovettaz et la construction du séparatif de Perroset se termineront toutes deux d'ici le début de l'été 2020.

La liaison effective à la STEP de Penthaz est prévue, si la météo le permet, d'ici Noël de cette année. Notre STEP intercommunale aura ainsi vécu et sera démantelée dans la foulée.

Au niveau des travaux, certains d'entre vous ont été directement concernés et/ou le seront en première moitié d'année, principalement au niveau du séparatif du quartier de Perroset : circulation perturbée, accès à vos habitations compliqué, etc. C'est le lot de tout chantier sur la voie publique. Un grand merci pour votre compréhension.

Une autre satisfaction pour cette année, c'est la structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) située au collège, qui a rencontré un franc succès.

18 ans

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette année, nous avons accueilli 2 jeunes (sur 12) qui nous ont fait le plaisir de leur présence. Un grand merci à eux d'avoir répondu à notre invitation. Mais que faire pour motiver les autres ?

Budget 2020

Celui-ci a été soumis au Conseil communal le 5 décembre et ne présente pas de surprises négatives. Nos finances sont saines, ce qui permet également de prévoir quelques surplus, tels que le remplacement par étape de l'éclairage au sodium (lumière orangée) par du LED, de même pour l'éclairage de la salle de gym.

Projets 2020

Il s'agit de la poursuite du séparatif du quartier de Perroset ainsi que la pose d'un revêtement phono-absorbant sur la RC 317 - traversée du village. Ces projets seront soumis au Conseil communal durant l'année.

Agenda

Pour nos jeunes et moins jeunes retraités, l'organisation de la sortie quinquennale est en route. Celles et ceux qui sont concernés peuvent déjà noter le mardi 16 juin 2020. Vous serez contactés le moment venu.

La Municipalité vous souhaite de belles fêtes de fin d'année ainsi que beaucoup de satisfaction pour 2020.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Message de l'association Forêt Suisse.....	3
Vie locale.....	4 et 5
Vie intercommunale.....	6
Dans nos sociétés.....	7
Agendas.....	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h00 à 18h30,
Mardi au vendredi
de 8h30 à 11h30.

La Municipalité, le bureau du Conseil
et l'administration communale
vous souhaitent
de bonnes fêtes de Noël
et une excellente Année 2020



Conseil communal de Sullens

Séance du 5 décembre 2019 :

- Préavis n° 5/2019 - Budget 2020
Préavis adopté à l'unanimité
- Préavis n° 6/2019 - Crédits complémentaires 2019
Préavis adopté à la majorité

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Nomination d'un scrutateur suppléant : M. Arcangelo Preite.

Dates des prochains Conseils communaux
à la Maison de Commune :

- Jeudi 26 mars 2020, à 19h30.
- Jeudi 11 juin 2020, à 18h30.
- Jeudi 8 octobre 2020, à 19h30.
- Jeudi 3 décembre 2020, à 19h30.



Calendrier des votations en 2020

9 fév. 2020	Votations fédérales et premier tour des élections complémentaires au Conseil d'Etat
1 ^{er} mars 2020	Second tour des élections complémentaires au Conseil d'Etat
17 mai 2020	Votations fédérales
27 sep. 2020	Votations fédérales
29 nov. 2020	Votations fédérales

Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit» !

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débarques, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents - 25'000 bien comptées - des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin:
Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

Naissances

Nailys Crot
le 18 octobre 2019

Adela Salija
le 17 novembre 2019



Pendant les fêtes

Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée du 20 décembre 2019 à 11h30 au 6 janvier 2020 à 14h00.

Collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères seront collectées :

- le mardi 24 décembre 2019 à la place du mercredi 25 décembre 2019,
- le mardi 31 décembre 2019 à la place du mercredi 1^{er} janvier 2020.

Fermeture de la déchetterie intercommunale

La déchetterie sera fermée :

- les 24 et 25 décembre 2019,
- les 31 décembre 2019, 1^{er} et 2 janvier 2020.

Déblaiement de la neige

Au cours du déneigement, la Municipalité décline toute responsabilité en cas de dégâts causés aux véhicules parkés sur la voie publique. En effet, nous rappelons qu'il est interdit de se garer toute l'année en dehors des places prévues à cet effet.

Par ailleurs, selon l'article 104 du règlement de police : « Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins ou chemins privés ».

Merci de votre attention.

Camion pizza ambulant : nouvel emplacement



Tél. 079. 874. 54. 84

Dès le 6 janvier 2020, le foodtruck pizza, Le Gourmand Vagabond tenu par Sébastien Briffe, sera à votre service les lundis de 18h00 à 21h00 devant la grande salle de Sullens.

Nouveau en 2020

Courant 2020, des changements en matière de stationnement vont se mettre en place. L'ensemble du territoire communal sera limité dans la durée. Cependant, les citoyens de la Commune pourront acheter un «Macaron» pour un parcage à plus long terme. Ce précieux sésame va devenir l'élément indispensable pour la sérénité des usagers de Sullens.

Les formulaires de commande pourront être obtenus auprès de l'administration communale, soit par courrier, soit à l'adresse informatique greffe@sullens.ch.

Certaines conditions devront être clairement établies pour posséder un « Macaron ». La mise en place de cette nouvelle structure est en cours. De plus amples informations et la date de mise en service suivront.

Stationnement dans le village

Mesures d'allègement pour l'achat de sacs taxés

Naissance et jeunes enfants :

Les parents de nouveau-nés ou d'enfants jusqu'à l'âge de 3 ans révolus peuvent bénéficier sur demande d'une participation communale pour l'élimination des couches.

Cette subvention est fixée à Fr. 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés.

Incontinence :

Les adultes devant porter des protections contre l'incontinence peuvent également bénéficier sur demande d'une participation communale.

Cette subvention est fixée à Fr. 100.-- par année civile et versée au prorata des mois concernés, sur présentation d'une attestation médicale.

Ces demandes doivent impérativement être effectuées avant le 31 mars pour l'année écoulée et sont à renouveler chaque année. Les formulaires sont disponibles au guichet de l'administration communale ou sur le site internet de la commune : www.sullens.ch

Passeport Vacances : recherche offres d'activités

Chaque été, le passeport vacances de la région lausannoise offre des activités aux enfants âgés de 9 à 15 ans et domiciliés dans notre commune.

A cet effet, nous sommes à la recherche de nouvelles offres d'activités, sponsorisées par notre commune :

- artisanat et agriculture
- cuisine
- loisirs
- sports
- sciences et environnement
- etc.

Si vous êtes intéressé(e) à faire partager, découvrir une passion, un hobby avec des enfants, prenez contact avec l'administration communale (greffe@sullens.ch ou 021 731 33 34).

Recensement des chiens

Jusqu'au 28 février 2020, les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer à l'administration communale, à greffe@sullens.ch ou au 021 731 33 34,

les chiens :

- achetés ou reçus en 2019,
- nés en 2019 et toujours en leur possession,
- vendus, donnés ou décédés en 2019, pour radiation,
- non encore annoncés.

Les chiens doivent être munis d'un collier et d'une médaille portant le nom de leur propriétaire (art. 34 du règlement de police). Chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire (art. 3 du règlement d'application de la Loi sur la police des chiens).

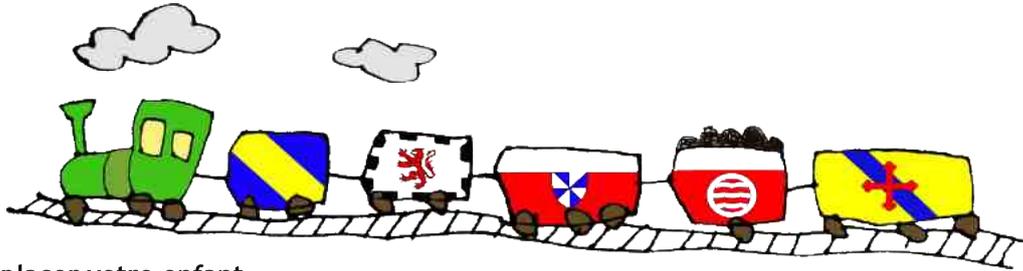
Nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage n'est plus obligatoire. Toutefois, cette vaccination reste vivement conseillée.



Accueil en milieu familial (AMF)

Accueil familial de jour de Bournens, Bousens, Cheseaux et Sullens

Membres du réseau AJENOL - www.ajenol.ch - Nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.



Vous désirez placer votre enfant chez une accueillante en milieu familial (AMF) ?

Les AMF proposent une solution de garde souple et individualisée, en petit groupe, dans une ambiance et un rythme familiaux. Elles sont agréées et bénéficient d'une formation continue et d'un suivi par la coordinatrice.

Vous souhaitez devenir accueillante en milieu familial agréée ?

Vous bénéficiez d'une formation de base et de cours de formation continue qui vous permettent d'échanger avec les autres accueillantes. Vous travaillez à domicile et fixez vos horaires. Le fait d'être agréée vous garantit le contrôle et le soutien de la coordinatrice, ainsi que d'être affiliée aux assurances sociales.

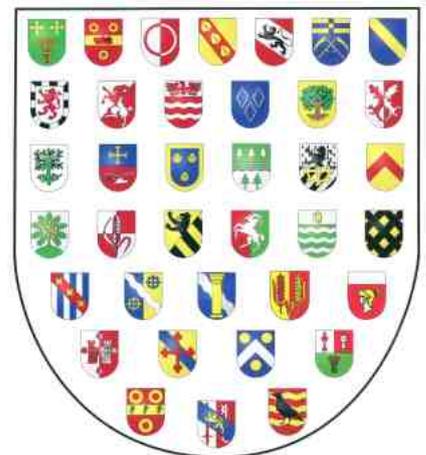
Contact : présente les lundis et mardis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 16h00.
Madame Gabrielle Lerjen
Accueil en milieu familial
Administration communale
Case postale 67
1033 Cheseaux
Téléphone : 079 233 73 10
Email : coord.amf@cheseaux.ch

Le district du Gros-de-Vaud a dix ans

A l'occasion des dix ans du district du Gros-de-Vaud, se sont réunis, à Etagnières, autour du préfet M. Pascal Dessauges, le 10 octobre 2019, les syndics, les présidents des Conseils communaux et généraux, les membres des municipalités et les membres des administrations communales des différentes communes qui le composent.

Plusieurs invités de prestige sont intervenus au cours de l'après-midi : M. Ian Logan, Directeur général des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2020, le Professeur René Prêtre, cardiologue reconnu internationalement, ou encore Mme Nuria Gorrite, présidente du Conseil d'Etat vaudois.

Il a été rappelé que le district du Gros-de-Vaud était né suite à l'acceptation par la population vaudoise de la nouvelle Constitution cantonale qui prévoit que le territoire du canton soit divisé en districts. Au départ, le district comptait 54 communes. Aujourd'hui, après un certain nombre de fusions, il en compte 37.



Ecussons des 37 communes du district du Gros-de-Vaud

Samaritains de Cheseaux et environs

La section des Samaritains de Cheseaux et environs organise durant l'année différents cours à l'attention de la population, au collège Derrière la Ville à Cheseaux.

Pour le prochain trimestre, les cours sont :

Cours sauveteurs (permis de conduire)

28 janvier de 17h45 à 22h00,

30 janvier de 18h00 à 22h00,

4 février de 18h00 à 22h00,

6 février de 18h00 à 22h00,

11 février de 18h00 à 22h00.

Cours massages cardiaques

14 mars de 7h45 à 12h00.



Pour s'inscrire contactez le 0848 848 046 ou www.samaritains.com

Sortie sportive organisée par Just For Fun

Nous avons rendez-vous samedi 21 septembre 2019 pour notre journée récréative. Il faisait très chaud cette fin septembre. Nous sommes allées nous promener dans les gorges de l'Orbe.

Magnifique découverte avec de superbes paysages. A conseiller pour ceux qui ne connaissent pas ; c'est tout près en plus !

Nous avons comptabilisé 29'000 pas à la fin de la journée - BRAVO les filles - avec quelques hésitations aux bifurcations des chemins. Merci les panneaux jaunes du tourisme pédestre, pas toujours très explicites !

Nous avons mangé au restaurant Le Toucan à Arnex et terminé notre soirée dans la cabine téléphonique afin de trouver des lectures pour cet hiver long et froid.

Comment nous rejoindre ?

Nous vous accueillons avec grand plaisir tous les lundis, de 20h30 à 21h30, à la grande salle de Sullens, pour des séances de gymnastique, avec possibilité de venir tester nos cours gratuitement, et plusieurs fois, avant de vous inscrire. Nous organisons aussi quelques sorties par année, comme cette journée marche.

Mais avant tout, Just For Fun, c'est pour s'amuser et garder une longue et belle amitié qui s'est créée, il y a plus de 15 ans.

Fabienne Favre,
Présidente.



Animations organisées par Renens Sullens Bousens Handball

1. Fête du Nouvel An

Vous avez envie de passer le cap de l'année 2020 entouré d'amis mais vous n'avez pas envie de faire le ménage le 1^{er} ! Alors rejoignez-nous à la grande salle de Sullens dès 19h00. Et si l'envie de danser vous démange, début du bal à minuit jusqu'au petit matin.

Menu
CHF 70.-

Duo de foie gras
Ongleyade
Dessert maison
Coupe de champagne offerte



2. Loto

Venez nombreux participer à notre loto le vendredi 7 février 2020 à la grande salle de Sullens. L'abonnement coûte CHF 50.-.

Calendrier des manifestations Grande salle de Sullens

31 décembre 2019	Renens-Sullens-Boussens Handball Nouvel An (détails en page 7)
7 février 2020	Renens-Sullens-Boussens Handball Loto (détails en page 7)
4 avril 2020	Troc vêtements et jouets pour enfants Contact : Sandra 079 604 94 14

Dates de ramassage des déchets encombrants :

Dès 7h30, les jeudis :
12 mars 2020,
2 juillet 2020,
19 novembre 2020.

Rencontres et repas des Aînés de la paroisse de Vufflens-la-Ville

Date	Heure	Lieu	Bâtiment	Animation/Repas
Jeu. 16 janvier	14h00	Bournens	Battoir	R. Spalinger présente un musicien,
Mer. 22 janvier	12h00	Mex	Grande salle	Repas,
Jeu. 20 février	14h00	Boussens	Bât. admin.	Les insectes par Daniel Cherix,
Mer. 26 février	12h00	Sullens	Buvette	Repas,
Jeu. 19 mars	14h00	Bournens	Battoir	Film de Nicolas Pernot : Tadjikistan,
Jeu. 2 avril	12h00	Vufflens	Grande salle	Repas,
Jeu. 9 avril	14h00	Sullens	Buvette	Après-midi jeux.

Pour les animations, contacter Denise et Bernard Isely au 021 731 18 01 ou bernard.isely@sysnet.ch.
Pour les repas, contacter Elsa Marolda au 021 731 51 72.



Calendrier des cultes pendant les vacances de Noël

• 22 décembre	Noël des enfants	17h00	Grande salle de Mex,
• 24 décembre	Veillée de Noël	23h00	Vufflens,
• 25 décembre	Noël	10h00	Sullens,
• 29 décembre	Culte	10h00	Dailens,
• 05 janvier	Famille	10h00	Sullens.

Impressum

Editeur : Commune de Sullens
Imprimerie :
Imprimoffset Bordin SA
1042 Assens
Rédaction : Nathalie Martin
Prochaine parution :
mars 2020
Délai pour publication :
le 15 mars 2020.
Site internet : www.sullens.ch
Email : journalDeSullens@gmail.com

Agenda de la communauté catholique



Messes de Noël et du Nouvel An,
église du Bon Pasteur de Prilly :

- mardi 24 décembre :
17h30 - Messe des familles avec crèche vivante,
Minuit - Messe animée par les chorales paroissiales.
- mercredi 25 décembre : 10h00.
- mercredi 1^{er} janvier : 10h00.

Soupe de carême,

à Romanel : les vendredis 6 et 13 mars 2020 à Prazqueron,
à Cheseaux : les vendredis 20 et 27 mars 2020 à l'ancienne cure de Cheseaux.